

Image not found or type unknown



Occupation partielle par propriétaires

Par **angeleb**, le **13/03/2008** à **13:19**

Bonjour,
Mes parents sont locataires d'un appartement au 1er étage d'une maison.
Le RDC appartient toujours aux propriétaires, et ils occupent leur appartement quelques mois dans l'année. Je précise que le bail ne mentionne pas cela.
Lorsque les propriétaires sont là, mes parents subissent une gêne (bruits, travaux de jardinage à toute heure, occupation des fils à linge, problème de place de parking, portail ouvert laissant échapper le chien)
Dans ce cas, peuvent ils prétendre à une baisse du loyer pendant que les propriétaires occupent le RDC? Ou doivent ils demander de reconsidérer leur bail?
Merci de votre réponse.